

Compte rendu du conseil municipal du Mercredi 17 Octobre 2018

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Sophie BARNIT et Morgane ESPRIT, excusées

Espace Adventura : Avenants au marché de travaux

Le conseil municipal (15 pour, 4 abstentions) accepte les dépenses supplémentaires dans les lots suivants :

Lot 9 (électricité, ventilation, chauffage), entreprise DG Concept : + 37 723.21 € HT

Lot 10 (aménagement), entreprise LVL Agencement : + 28 095.85 € HT

Lot 4 (Couverture), Entreprise Ménez Couverture : - 830.00 €

Espace Adventura : Cuisine restaurant

Le conseil municipal (15 pour, 4 abstentions) est favorable à l'achat de matériel complémentaire pour la cuisine du restaurant pour les montants suivants :

Entreprise	Travaux	Coût HT
Bonnet Thirode	Ensemble frigorifique	1 689.00 €
	Fourniture et pose éléments chambre froide	3 110.30 €
	Fourniture et mise en place d'habillages	3 305.00 €
Techni ouest	Hotte et extraction	2 251.15 €

Eclairage Public : convention avec le SDEF

Le conseil municipal (15 pour, 4 abstentions) accepte la proposition du SDEF (subvention de 25% du montant plafonnée à 1500.00 € par candélabre) pour l'éclairage public de l'espace Adventura. Le montant des travaux est de 7 048 € HT, le SDEF participerait à hauteur de 1 762.09 € et il resterait à la charge de la commune la somme de 5 286.26 €.

Enquête publique : aliénation domaine public et régularisation

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 17 au 29 septembre 2018 concernant les sujets suivants :

- Vente chemin Kérizamel
- Echange à La Haye (régularisation)
- Echange et régularisation de la voirie à Mesprigent
- Régularisation à Kerlaoudet
- Régularisation rue du 19 mars
- Vente chemin à Radennec
- Cession au Guern

M. Pierre RANNOU, commissaire enquêteur a donné un avis favorable à l'ensemble des dossiers.

A l'unanimité, le conseil municipal suit l'avis favorable du commissaire enquêteur en donnant un avis favorable et décide de poursuivre la procédure en avisant les personnes concernées

CCPL : Modification des statuts

A l'unanimité, le conseil municipal est favorable à la modification des statuts de la CCPL.

Acquisition foncière Route de Trévilis

Suite à la proposition de vente de M. et Mme Yves KERLEO, le conseil municipal (15 pour, 4 abstentions) décide d'acheter les terrains cadastrés section C n°1451 et 686 d'une superficie de 7 500 m² situés Route de Trévilis au prix de 3.00 le m² soit la somme de 22 500.00 € et prend en charge les frais liés à l'achat du terrain.

Plan local d'urbanisme

Suite à la liquidation du cabinet Géolitt, le cabinet Futur Proche a repris les dossiers en cours. A l'unanimité, le conseil municipal accepte la proposition du cabinet Futur Proche pour un montant de 4 675.00 € HT, ce qui permettra de finaliser le PLU pour fin 2019.

Zonage d'assainissement.

Dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme, la commune doit réaliser un zonage d'assainissement. A l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir la proposition du cabinet LABOCEA pour un montant de 2 900 € HT et sollicitera une aide du conseil départemental à hauteur de 20% du coût HT.

Bilan Cap Aventure

Depuis de nombreuses années, des activités communes sont organisées pour les enfants de Guiclan, Sizun et Lampaul Guimiliau et Guimiliau. Cette année, 41 enfants de Guiclan ont participé aux activités dans le cadre de Cap Aventure (1 sortie par petites vacances et un camp en août). Dans ce regroupement, le centre de loisirs de Lampaul réalise l'ensemble des dépenses et ensuite chaque commune doit payer sa participation. Pour 2017/2018, la commune de Guiclan doit rembourser la somme de 844.41 € au centre de loisirs de Lampaul Guimiliau. Ces activités seront renouvelées pour 2018-2019.

Adhésion à la convention de participation « prévoyance » proposée par le centre de gestion du Finistère

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'adhérer à la convention de participation proposée par le Centre De Gestion du Finistère à compter du 1er janvier 2019, pour une durée de 6 ans et de participer au financement des cotisations des agents adhérant au contrat pour le volet prévoyance.

Numérotation

Le travail mené en concertation avec la poste concernant la numérotation des habitations et immeubles dans les villages est terminé. Les personnes concernées ont reçu un courrier précisant leur nouvelle adresse et ont été invitées à venir chercher en mairie leur plaque les 20 et 27 octobre.

Création nom de rue Impasse Anne de Bretagne

Actuellement, il se crée un lotissement dans une parcelle située à Kerall et le conseil municipal (15 pour et 4 abstentions) décide de nommer cette voie : « Impasse Anne de Bretagne »

Bulletin Guiclan Infos

Pour la réalisation du Guiclan Infos, le conseil municipal (15 pour et 4 abstentions) retient la proposition de la société Pop Corn pour un montant de 4 000.00 € HT

Aménagements rue de la poste et rue de Penzé

Suite à la présentation des projets d'aménagement rue de la Poste et rue de Penzé (entrée d'agglomération), le conseil municipal (18 pour et 1 abstention) valide les projets et décide de lancer la consultation d'entreprises.

Lotissement du Styvell : 2nde tranche des travaux

Le conseil municipal (15 pour et 4 abstention), est favorable à la réalisation de la 2nde tranche permettant de viabiliser 13 nouveaux lots. La consultation d'entreprises va être lancée. Les travaux pourraient débuter au printemps.